

Beaucoup de poches d'ordures ménagères sont déposées dans les colonnes de tri !

C'est le constat de cette fin d'année, le centre de tri nous alerte sur le nombre très important de poches d'ordures ménagères dans les emballages, le papier ou encore le verre.

C'est effectivement une façon de se débarrasser de ses poubelles.... Pas besoin d'utiliser son badge, pas de dépôt sauvage non plus, on met dans la colonne de tri...

Sauf que la moitié de la benne livrée pour des emballages ou du papier ou du verre est déclassée et que le coût de traitement pour nous tous est multiplié par 4 !

Faire n'importe quoi va coûter encore plus cher que ne pas trier, les tarifs de la redevance vont être communiqués dans le prochain journal de la communauté de communes début janvier 2019, si vous avez des revendications à faire appelez-nous, mais ça c'est le pire pour tout le monde, y compris pour ceux qui agissent ainsi.